Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 056-215600461-20260407-2026_3_9-DE

COMMUNE DE CRAC'H

Mairie BP 31 56950 CRAC'H (tél.02.97.55.03.17)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi 7 avril à 19 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CRAC'H, dûment convoqué par voie dématérialisée le 1er avril 2026, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ronan LE DÉLÉZIR.

Etaient présents (23) : Mesdames et Messieurs, Ronan LE DÉLÉZIR, Patricia LE VIGOUROUX, Augustin GASCHIGNARD, Jeanne DREANO, Pascal DEPOORTERE, Caroline COUGOULIC, Yoann GREZEL, Hubert d'ABOVILLE, Marie-Pierre LOIZIC, Jean-François FERTIN, Alain SANTERRE, Laurent LE BAGOUSSE, Magali LANGLAIS-ARS, Marianne LE BARON, Nadine SEGALEN, Sandra LE BIHAN, Sébastien LE BOULER, Ismaël HERVE, Anaïs HENRIO, Clémence JICQUELLO, Philippe BEZIEAU, Laurence EDELIN Agnès DUPERRIN

Secrétaire de séance : Pascal DEPOORTERE

Conseillers en exercice : 23	Présents : 23	Votants : 23

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

2026-3-9 Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
Rapporteur Ronan LE DÉLÉZIR

Monsieur le Maire expose,
Le conseil municipal est invité à désigner les membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).
Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui prévoit que :
- dans les communes de plus de 3 500 habitants ou un établissement public, la commission d'appel d'offres (CAO) comporte en plus de l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant, président, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, élus au sein de l'assemblée délibérante, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 056-215600461-20260407-2026_3_9-DE

Le conseil municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres.

Une liste unique a été composée :
La liste est composée de Mme et MM, membres titulaires :

1	GASCHIGNARD	Augustin
2	DEPOORTERE	Pascal
3	SANTERRE	Alain
4	LE BARON	Marianne
5	BÉZIEAU	Philippe

Mmes et MM, membres suppléants :

1	d'ABOVILLE	Hubert
2	LE BAGOUSSE	Laurent
3	SEGALEN	Nadine
4	HERVÉ	Ismaël
5	DUPERRIN	Agnès

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- DECIDE de ne pas procéder à un vote au scrutin secret,
- DESIGNE les membres suivants pour composer la CAO :

Membres titulaires (5)

1	GASCHIGNARD	Augustin
2	DEPOORTERE	Pascal
3	SANTERRE	Alain
4	LE BARON	Marianne
5	BÉZIEAU	Philippe

Membres suppléants (5)

1	d'ABOVILLE	Hubert
2	LE BAGOUSSE	Laurent
3	SEGALEN	Nadine
4	HERVÉ	Ismaël
5	DUPERRIN	Agnès

23 pour, 0 abstention, 0 contre

Pour Extrait Conforme

Le Maire,

Ronan LE DÉLÉZIR

MAIRIE DE CRAC'H
MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 056-215600461-20260407-2026_3_9-DE

Le secrétaire de séance,

Pascal DEPOORTERE

